

Guide d'objectifs écologiques et de bien-être *aux Fraxinelles*



**21 rue des fraxinelles
68750 BERGHEIM**

**tel 03 89 73 63 39
administration@ehpad-bergheim.fr
www.ehpad-bergheim.fr**

**21 rue des fraxinelles
68750 BERGHEIM
tel 03 89 73 63 39**

**administration@ehpad-bergheim.fr
www.ehpad-bergheim.fr**



La fraxinelle



CONCLUSION

L'ensemble de ces actions, pour certaines déjà engagées depuis de nombreuses années, témoigne de l'engagement de l'EHPAD Les Fraxinelles à poursuivre sa démarche de « qualité de vie au travail » performante et durable.

Cette stratégie est menée de façon collective et intègre tous les niveaux de l'organisation en :

- ⇒ *préservant la santé des agents*
- ⇒ *rendant le travail attractif*
- ⇒ *adoptant les gestes écologiques*
- ⇒ *souscrivant la charte d'engagement « éco-responsable »*

Pourquoi ce guide ?

Ce guide a pour but d'accélérer les changements de pratiques internes pour réduire son impact environnemental et pérenniser une dynamique et faire de notre établissement une référence dans le secteur médico-social.

Concrètement, l'établissement s'engage sur l'évaluation et l'amélioration de ses performances, dans les domaines :

- ⇒ *de l'énergie et de l'eau*
- ⇒ *des déchets*
- ⇒ *de l'économie circulaire*

En parallèle, initier une démarche de qualité de vie et des conditions de travail, s'inscrit en cohérence avec ces évolutions, qui place la prévention au cœur de la politique de santé au travail.

Ce programme se développe à l'aide de pratiques concrètes, déclinées en objectifs et étapes opérationnelles.

SOMMAIRE

Le programme d'action détaillés comprend :

1. La maîtrise de l'énergie
2. La gestion de l'eau
3. Le tri et l'élimination des déchets
4. La politique d'achat éco-responsable
5. La responsabilité sociale et environnementale

1. La maîtrise de l'énergie

Inaugurée en 2014, notre établissement répond aux normes BBC (Bâtiment Basse Consommation) et bénéficie de panneaux solaires et photovoltaïques pour le chauffage et la production d'eau chaude.

Néanmoins pour aller plus loin et réaliser encore plus d'économies, des gestes simples sont à adopter.

Ces nouvelles habitudes permettent de réduire la consommation d'énergie tout en garantissant le confort de tous.

Nos actions

- ⇒ Remplacer les ampoules par des lampes LED
- ⇒ Éteindre les éclairages dès que vous sortez d'une pièce ou si la pièce est suffisamment éclairée par la lumière extérieure
- ⇒ Ouvrir en grand les volets lorsqu'il fait jour pour profiter de la lumière naturelle
- ⇒ Limiter à 1 éclairage sur 2 dans les zones de circulation
- ⇒ Équiper les couloirs de circulation de film protecteur pour garantir la fraîcheur l'été et la chaleur l'hiver

Charte d'engagement éco-responsable



Je m'engage à optimiser les achats responsables

- ✓ Je privilégie autant que possible les produits bénéficiant d'un écolabel ou éco-responsable
- ✓ Je favorise les produits locaux, de saison et les circuits courts
- ✓ Je privilégie les consommables rechargeables ou réutilisables

Je m'engage à préserver la qualité de mon environnement

- ✓ Je privilégie autant que possible le co-voiturage ou l'utilisation de moyen de locomotion non polluant comme le vélo
- ✓ Je réduis le volume sonore des TV et radios s'il n'est pas approprié
- ✓ Je maintiens mon lieu de travail propre et agréable

Charte d'engagement éco-responsable

Je m'engage à trier les déchets et limiter leur quantité

- ✓ Je fais le bon choix quand j'élimine un déchet :
 - déchet recyclable via la filière de tri en place
 - déchet DASRI
 - déchet destiné aux ordures ménagères
- ✓ Je limite l'utilisation du « jetable » et de « l'usage unique »
- ✓ Je n'imprime les mails qu'en cas de nécessité
- ✓ J'imprime en recto/verso et en noir en blanc si la couleur n'est pas indispensable
- ✓ Je réutilise le papier comme brouillon avant de le mettre au tri sélectif
- ✓ Je respecte les règles de dilution des produits chimiques
- ✓ J'évalue au préalable les quantités nécessaires avant d'effectuer un soin
- ✓ Je n'utilise que deux feuilles de papier pour me sécher les mains



- ⇒ Baisser le chauffage pour limiter à 21 degrés dans les chambres et 19 degrés dans les bureaux et circulations
- ⇒ Arrêter tous les appareils laissés en veille, en les débranchant ou en installant des coupe-veilles
- ⇒ Placer les bureaux proches d'une vitre, perpendiculairement à la fenêtre
- ⇒ Réduire la sensibilité des détecteurs de lumière dans les salles de bain
- ⇒ Arrêter les ordinateurs et les imprimantes en fin de journée



Charte d'engagement éco-responsable

Je m'engage à adapter le chauffage et la climatisation

- ✓ En été, je rafraîchis les locaux en aérant la nuit et le matin
- ✓ Je n'ouvre pas les fenêtres quand la climatisation fonctionne
- ✓ En hiver, je modère l'aération des locaux et limite les pertes de chaleur en fermant les portes

Je m'engage à éviter le gaspillage alimentaire

- ✓ Je sers des quantités de nourriture adaptées à l'appétit du résident
- ✓ J'informe la cuisine lorsqu'un plat génère trop de gaspillage
- ✓ Je trie les biodéchets

Je m'engage à être éco-responsable

- ✓ Je m'efforce d'appliquer et de promouvoir la présente charte
- ✓ Je suis force de proposition pour améliorer en continu la démarche éco-responsable de l'établissement



Charte d'engagement éco-responsable

2. La gestion de l'eau

La première chose à faire pour économiser l'eau, c'est de vérifier qu'aucune fuite n'occasionne de pertes.

Économiser l'eau n'est pas une question de budget.

C'est avant tout un enjeu environnemental majeur.

Nos actions

- ⇒ Finir avec les bouteilles en plastique, génératrices de gaspillage : un service régulier d'eau en carafe est assuré en salles à manger et dans les chambres
- ⇒ Planifier un audit semestriel des lavabos, éviers, douches et WC afin de détecter d'éventuelles fuites et ainsi maîtriser la consommation d'eau mais aussi éviter un endommagement du bâti
- ⇒ Installer des « mousseurs » sur les robinets et douchettes, qui diffusent de minuscules bulles d'air dans l'eau qui coule
- ⇒ Récupérer l'eau de pluie dans un collecteur pour l'arrosage du jardin
- ⇒ Remplir les lave-linge et vaisselles et utiliser le programme « ECO » sans prélavage

Je m'engage à consommer l'eau avec modération

- ✓ Je m'assure que le robinet est fermé après utilisation
- ✓ Je signale toute fuite (y compris chasse d'eau) au service technique
- ✓ Je ne laisse pas l'eau couler inutilement (lavage des mains, des dents, douche, toilette au lavabo, plonge, ...)

Je m'engage à optimiser l'utilisation de l'électricité

- ✓ Je m'assure ne jamais laisser une pièce inutilement éclairée
- ✓ J'éteins les TV et les radios qui fonctionnent dans le vide
- ✓ Je prends le temps d'éteindre mon PC en fin de journée



3. Le tri et l'élimination des déchets

Eviter la production de déchets et leur offrir un traitement adapté, c'est éviter d'une part qu'ils soient rejetés dans la nature et ne polluent les sols et l'eau et d'autre part des économies financières pour l'établissement liées au traitement.

Nos actions

- ⇒ Collecter séparément pour une meilleure valorisation des déchets. Depuis des années l'établissement a mis en place les flux de déchets prioritaires (papier, verre, carton, plastique) ainsi que la collecte des biodéchets pour une valorisation organique
- ⇒ En parallèle, trier certains flux de déchets pour lesquels la collecte est gratuite, comme l'huile alimentaire, ou la ferraille
- ⇒ Signer une convention pour la collecte des DASRI et apporter les médicaments non consommés à la pharmacie pour le circuit CYCLAMED
- ⇒ Organiser des passages réguliers à la déchetterie pour y déposer les objets collectés au sein de l'établissement (piles, ampoules, appareils défectueux, cartouche d'encre,...)

Nos actions

- ⇒ Promouvoir l'exercice physique dans l'établissement avec la mise en place de cours de Pilates (1/2h sur le temps de travail)
- ⇒ Offrir des séances de relaxation aux agents sur le lieu de travail (réflexologie plantaires, relaxation)
- ⇒ Encourager les bonnes postures avec la mise à disposition de ballons en guise de chaises dans les bureaux et lors des transmissions
- ⇒ Mettre en place un respect strict des températures légales des plats cuisinés pour pouvoir donner au personnel les denrées non présentées aux résidents après le service (doggy-bag)
- ⇒ Installer un abri-vélo couvert pour le personnel et encourager le covoiturage
- ⇒ Organiser la journée de travail des agents avec la pause vers midi pour leur permettre de prendre le repas équilibré des résidents
- ⇒ Offrir le petit-déjeuner aux agents prenant leur fonction avant 8 heures pour apporter de l'énergie et pallier l'état de fatigue qui pourrait se présenter à ceux qui prennent leurs fonctions le ventre vide
- ⇒ Organiser la distribution de paniers AMAP au sein de l'EHPAD

5. La responsabilité sociale et environnementale

Pour élaborer cette démarche, il a fallu dresser un constat de l'existant, établir un plan d'action prioritaires afin de cerner les thématiques, économiques, environnementales et sociales pour l'établissement.

Celles-ci seront les plus susceptibles de l'aider à améliorer ses performances et son modèle à long terme.

Pour ce faire, il est impératif de fédérer ses employés en les informant sur les enjeux et en faisant le lien entre vie professionnelle et vie privée.

En élaborant un plan d'actions et en le présentant à l'ensemble des agents, on les prépare au changement et on cherche leur collaboration.

Ces changements peuvent comporter un volet social important, qui se traduit par des objectifs en matières de conditions de travail, de bien-être et de motivation.

Ainsi des actions mises en place visent à favoriser le dialogue dans un cadre de travail serein.

A hand is holding a clear plastic bag filled with various plastic bottles and caps. The bag is being held up, and the contents are visible. The background is a plain, light-colored wall.

L'ensemble de ces tris et collectes est formalisé par un protocole connu de l'ensemble du personnel

Nos actions

Un effort doit maintenant être mené pour limiter la consommation de papiers en :

- ⇒ Imprimant en recto/verso aussi souvent que possible
- ⇒ Supprimant les impressions et en utilisant les tablettes de soins
- ⇒ Utilisant le verso des feuilles caduques comme papier de brouillon
- ⇒ Utilisant la messagerie électronique pour transmettre des informations, ou des tableaux blancs effaçables
- ⇒ Limitant à 2 le nombre d'essuie-mains par personne par lavage des mains
- ⇒ Remplaçant le film étirable en cuisine par d'autres alternatives (cloches, alu, boîtes hermétiques,...)
- ⇒ Remplaçant les gants à usage unique par des gants réutilisables (bionettoyage)
- ⇒ Organisant le recueil des journaux et magazines dans les chambres des résidents par des points de collectes dans les petits salons
- ⇒ Bannissant les distributeurs de boissons et fontaines à eau, consommateurs de gobelets plastiques

Nos actions

- ⇒ Acheter des produits cosmétiques au label Bio pour les soins d'hygiène des résidents et sensibiliser sur la consommation du savon et gel douche
- ⇒ Supprimer les assouplissants dans le linge, utiliser des antiseptiques à large spectre et mettre en place une politique de prescription et gestion des antibiotiques avec la cellule d'hygiène de Rouffach, contribuant à une meilleure prise en charge de nos résidents
- ⇒ Utiliser des produits ménagers avec des ECO LABEL (produits de nettoyage, lessiviels et peinture), supprimer les lingettes imprégnées car non-biodégradables
- ⇒ Privilégier le vinaigre blanc pour le détartrage et le bicarbonate pour récurer
- ⇒ Laver les sols à l'eau avec des bandeaux microfibrés
- ⇒ Aérer les lieux de vie pour limiter les polluants intérieurs et savoir que ce n'est pas la durée d'aération qui compte mais la fréquence
- ⇒ Proscrire les désodorisants intérieurs et les bougies parfumées et préférer un peu d'huiles essentielles Bio d'agrumes le cas échéant



Une bonne gestion des déchets passe également par une gestion adaptée des déchets verts.

Une réflexion est menée tendant à développer un « jardinage au naturel », qui se fonde sur la préservation de la biodiversité, l'économie d'eau et le bannissement de produits chimiques. Ainsi, à terme, il est proposé de

- ⇒ Remplacer les pelouses par l'utilisation de fleurs des champs, qui s'adaptent à tous les types de sols exposés au soleil ou à l'ombre
- ⇒ Développer un sentier botanique dans le jardin du PASA et laisser des zones arborées sans tonte pour la biodiversité. Ce sentier sera décoré par des pancartes, des nichoirs et mangeoires réalisés par les résidents du PASA
- ⇒ Poursuivre les activités de jardinage et culture avec les résidents et confectionner des repas après récolte;
- ⇒ Végétaliser les toits et installation d'une ruche en partenariat avec un apiculteur local



4. La politique d'achats éco-responsable

L'établissement s'est engagé dans cette voie et recherche un équilibre entre la meilleure qualité pour le meilleur prix en y intégrant des critères environnementaux.

Nos actions

- ⇒ Favoriser les filières locales, en s'approvisionnant auprès de producteurs locaux et en achetant des fruits et légumes de saison
- ⇒ Introduire 20% de biologiques dans la production des menus chaque semaine
- ⇒ Remplacer les protéines animales et proposer des menus de céréales complètes (blé, riz, maïs,...) associées à des légumineuses, riches en protéines végétales
- ⇒ Mettre en place un « Repair café » avec le soutien de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé pour réparer les appareils défectueux des résidents et des agents

